

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 14 mars, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, JY MEYER, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET (proc de G FANGIER), E ROCHE, J SOUBEYRAND, M THINON, P MAISONNEUVE JM DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, G DOZ, F CHASSON (proc de M CEYSSON), A ROUSSET, B SOUCHE, M TOURVIELHE, M TAUPENAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52
Présents : 43
Procurations : 2
Votants : 45
Absents : 7

Secrétaire de séance : P MAISONNEUVE

Absents : K ESSAYAR, MF TASTEVIN, P DUPONT, D BERAL, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, A CHARROUD.

En présence des suppléants non votants : B LADRAY et JP MARRON

Date de convocation : 8/03/2023

Objet : Modification du tableau de classement des chemins de randonnée d'intérêt communautaire.

Le Président rappelle que la CCBA est compétente en matière de sentiers de randonnée reconnus d'intérêt communautaire.

La commune de Vesseaux souhaite créer une boucle desservant le site panoramique de la Croix de Mousson. Ce projet de boucle s'adosse au réseau existant de sentiers communautaires tout en impliquant la création d'un tronçon de 1 km pour desservir le site de la Croix de Mousson. Ce tronçon évolue en domaine privé et une démarche de conventionnement a donc été nécessaire pour son inscription au PDIPR.

Cette boucle revêt un intérêt au regard de l'offre de randonnée et présente de faibles coûts d'aménagement, tels qu'estimés dans le tableau suivant :

Dépenses prévisionnelles en investissement

Poste de dépense	Quantitatif	Coût (€ HT)
balisage	réalisé par l'association Les amis de Vesseaux	0
signalétique	2 mâts directionnels complets + 2 lames	800 €
petits travaux préalables de sécurisation et confort du raidillon	3h-équipe prestataire	300 €
TOTAL		1 100 €

Dépense prévisionnelle en fonctionnement

débroussaillage tous les 2 ans	équivalent 1h30-équipe /an	150 €
--------------------------------	----------------------------	-------

Le classement de ce tronçon au titre des sentiers d'intérêt communautaire a été présenté en commission randonnée le 20 octobre 2022 et celle-ci a émis un avis favorable au regard du rapport entre l'intérêt et le coût.

Pour rappel, les statuts de la CCBA prévoient que la modification du tableau de classement des sentiers d'intérêt communautaire et la carte générale du réseau correspondante ne nécessite pas de modification statutaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- De classer 1 km de tronçon sur la commune Vesseaux au lieu-dit Croix de Mousson au titre du réseau de sentiers d'intérêt communautaire,
- De procéder aux aménagements mobiliers nécessaires,
- D'inscrire les crédits au budget,
- D'autoriser le Président à signer tous les actes relatifs à l'application de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 15 mars 2023
Le Président, Max TOURVIELHE

